

**Contribution à l'étude du littoral charentais :
l'île Madame, les bords de la Charente
à Saint-Laurent-de-la-Prée,
le cordon littoral d'Yves**

(Compte rendu de la sortie du 12 mai 2002)

Christian LAHONDÈRE *

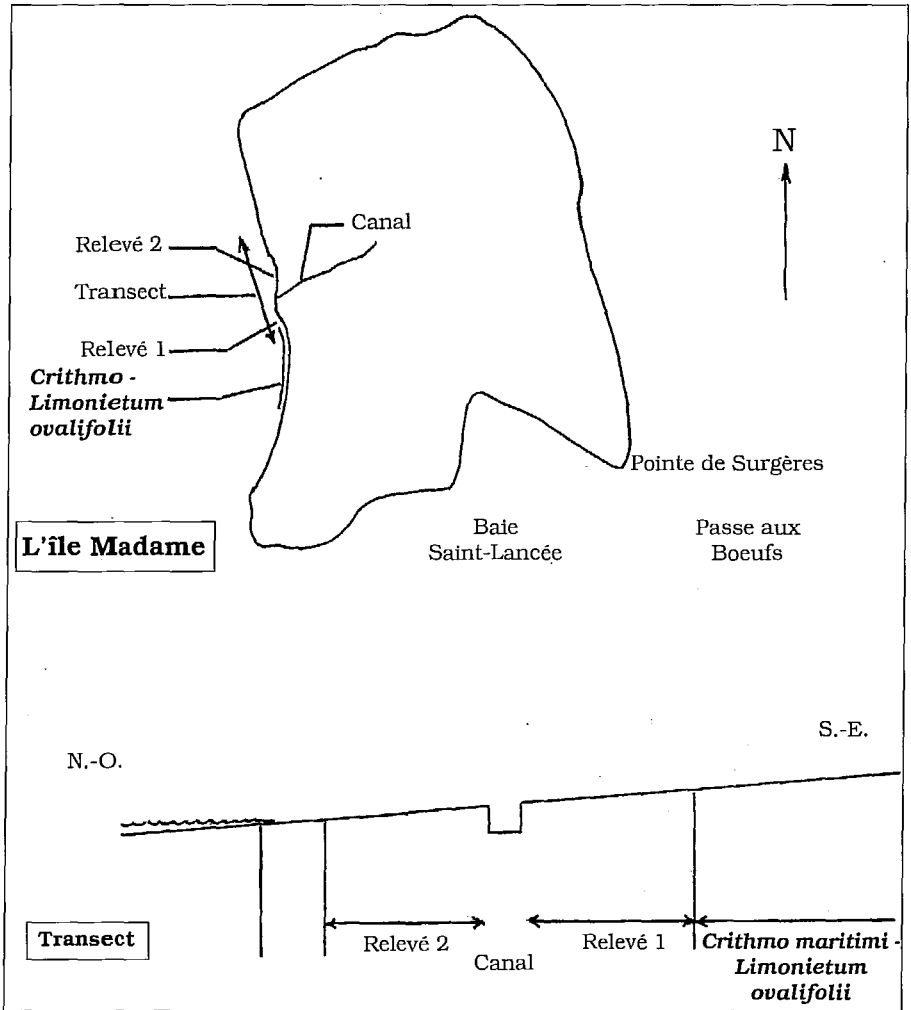
I - L'île Madame

L'île Madame est classée en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). L'intérêt paysager qu'elle présente (très belle vue sur les côtes d'Aunis et de Saintonge séparées par l'estuaire de la Charente) s'ajoute à celui présenté par son milieu naturel.

Sur le plan géologique elle est constituée par des terrains du Cénomaniens : nulle part dans la région cet étage n'est mieux représenté, tant du point de vue des divers niveaux de l'étage presque tous présents à partir du sommet du Cénomaniens inférieur que de la richesse et de l'abondance de la faune fossile. Le Cénomaniens inférieur et le Cénomaniens moyen sont présents sur la côte occidentale où des calcaires jaunâtres graveleux à bioclastiques affleurent au niveau des « banches rocheuses du Verger, d'En Cagouille (ou En Cagoulé) et des Palles ». Le Cénomaniens supérieur est remarquablement représenté sur la côte orientale par des strates particulièrement fossilifères avec *Exogyra columba* formes *minor* à *major* alors que seule la forme *minor* est présente sur la côte occidentale, *Pycnodonta biauriculata*, *Exogyra flabellata*, nombreux Rudistes souvent dégagés de leur ciment sédimentaire, en particulier des *Ichtyosarcolites* (voir la carte géologique au 1/50 000 Rochefort et sa notice explicative).

On se rend à l'île Madame par la Passe aux Boeufs constituée par un cordon de galets émergé entre deux marées hautes consécutives. Ce cordon se prolonge sur les côtes sud et est de l'île de part et d'autre de la Pointe de Surgères ; vers l'ouest des sables coquilliers s'ajoutent aux galets et limitent la baie de Saint-Lancée ; plus loin vers le nord la falaise du Cénomaniens inférieur et moyen (En Cagoulé), s'incline vers le nord-ouest et est recouverte par les vases de la slikke. A l'aller ce sont les milieux situés à gauche du chemin goudronné (fort heureusement interdit à la circulation automobile depuis peu) les plus exposés à l'action de la mer qui ont été visités ; au retour ce sont les milieux situés à droite qui ont fait l'objet de notre attention.

* C. L. : 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.



1 - Baie Saint-Lancée

Le cordon de galets est colonisé par une végétation plus ou moins nitrophile où, à *Suaeda vera* et *Glaucium flavum*, se mêlent des espèces introduites : *Lycium barbarum*, *Atriplex halimus* et *Baccharis halimifolia*. Entre le cordon et le chemin côtier, là où du sable coquillier se mêle aux galets, se développe un ensemble de nitrophytes de la classe (d'optimum méditerranéen) des **Onopordetea acantho-nervosi** Braun-Blanquet : *Onopordon acanthium* subsp. *acanthium*, *Carduus nutans* subsp. *nutans*, *Carduus pycnocephalus* subsp. *pycnocephalus*, auxquelles s'ajoutent *Atriplex hastata*, *Silene alba* subsp. *alba*, *Matricaria maritima* subsp. *maritima* et plusieurs psammophytes parmi lesquel-

les *Desmazeria marina*, *Plantago coronopus* subsp. *coronopus*, *Euphorbia portlandica*. Il arrive que du côté mer le cordon de galets soit plus ou moins interrompu par des zones où le sable domine occupées :

- soit par le **Beto maritimae - Atriplicetum laciniatae** Tüxen correspondant à une végétation thérophytique de laisses de mer en décomposition avec *Atriplex laciniata*, *Salsola kali* subsp. *kali*, *Cakile maritima* subsp. *maritima*, *Beta vulgaris* subsp. *maritima* ;

- soit par l'**Euphorbio paraliae - Elytrigietum boreo-atlanticae** Tüxen, association de la dune embryonnaire avec *Elytrigia juncea* (L.) Nevski subsp. *boreo-atlantica* (Simonet et Guinochet) Hyl., *Calystegia soldanella*.

D'autres groupements végétaux présents ici ont été évoqués dans une étude différente (Quelques sites des bords de la Charente de Port-d'Envaux à l'île Madame, Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest 1996, **27** : 369-376), en particulier un groupement nitrophile vernal dominé par des *Geranium* : *G. lucidum*, *G. purpureum*, *G. dissectum*, et le **Galio aparini - Smyrnetum olusatri** Bioret, Lahondère et Botineau, lui aussi d'optimum vernal.

2 - Falaise d'En Cagoulé

La végétation de cette falaise a été décrite dans l'étude que nous venons de citer mais des précisions ont dû être apportées. On y a observé :

- Une association des **Crithmo - Staticetea** (= **Crithmo - Limonietea**) Braun-Blanquet occupant les fentes de la falaise, c'est le **Crithmo - Limonietum ovalifolii** Lahondère, Bioret, Botineau.

- Des associations du schorre qui colonisent les vases recouvrant sur une épaisseur de plus en plus grande, au fur et à mesure que l'on se dirige vers le nord-ouest, les calcaires durs ; ce sont successivement à partir du niveau supérieur atteint par la vase et occupé par le **Crithmo - Limonietum ovalifolii**, les relevés 1 et 2 effectués le 12 mai 2002 de part et d'autre d'un petit canal perpendiculaire à la ligne de rivage. Il faut remarquer :

- Sur les plans floristique et écologique : l'absence de *Sarcocornia perennis* A. J. Scott (figurant cependant, par erreur, dans notre étude de 1996 à la suite d'une confusion de ce taxon avec *Sarcocornia fruticosa* A. J. Scott var. *deflexa* (G. Rouy) Lahondère et Gamisans) ; la présence de *Sarcocornia fruticosa* var. *deflexa*, espèce ne dépassant vers le nord (comme d'ailleurs *Limonium vulgare*) le petit canal permettant l'évacuation des eaux de l'intérieur de l'île ; le niveau occupé par *Sarcocornia fruticosa* var. *deflexa* présent au sommet du schorre, comme l'est ailleurs l'espèce type (il faut souligner que si la « salicorne » présente était *Sarcocornia perennis* elle devrait l'être au-dessous du relevé 2, c'est-à-dire sur le bas-schorre !) ; une certaine accumulation de l'eau de ruissellement au niveau du relevé 1, c'est-à-dire au niveau occupé par *Limonium vulgare* et par la variété *deflexa* de *Sarcocornia fruticosa*, ce qui s'explique d'une part par la pente des couches géologiques dures vers le nord et d'autre part par la présence d'un niveau argileux (supérieur aux dites couches) se terminant au niveau du chemin côtier.

- Sur le plan phytosociologique : une association à laquelle appartient *Sarcocornia fruticosa* var. *deflexa* a été définie en Corse : elle correspond à des sols

| | | |
|--|------|------|
| Numéro des relevés | 1 | 2 |
| Surface (en m ²) | 50 | 50 |
| Recouvrement (en %) | 100 | 100 |
| Hauteur végétation (en cm) | < 20 | < 20 |
| <i>Sarcocornia fruticosa</i> var. <i>deflexa</i> | 3 | |
| <i>Limonium vulgare</i> | 3 | |
| <i>Spergularia media</i> | + | |
| <i>Puccinellia maritima</i> | 4 | 3 |
| <i>Armeria maritima</i> subsp. <i>maritima</i> | 3 | 2 |
| <i>Limonium ovalifolium</i> | 3 | 2 |
| <i>Halimione portulacoides</i> | 2 | 2 |
| <i>Inula crithmoides</i> | + | 3 |
| <i>Plantago maritima</i> | 1 | 2 |

très humides ou inondables l'hiver mais séchant l'été : c'est le ***Sarcocornietum deflexae*** Lahondère, Géhu et Paradis ; bien que la variété *deflexa* du *Sarcocornia fruticosa* existe sur le littoral atlantique (nous la connaissons du Galon d'Or à La Tremblade) où elle est cependant beaucoup plus rare que sur le littoral de Corse, aucune phytocoenose contenant cette variété n'y a été décrite. Les individus de l'île Madame de cette variété couchée de la « salicorne buissonnante » a des tiges ligneuses rampantes, cassantes ne dépassant jamais la hauteur des plantes l'accompagnant, celle-ci étant inférieure à 20 cm. La cause de cet aspect peut être à rechercher dans une forte imprégnation en eau du sol comme cela peut être le cas en Corse mais il ne nous semble pas possible, dans l'état actuel de nos observations, d'éliminer l'influence des vents d'ouest et de sud-ouest souvent très violents au niveau de cette falaise. Dans l'état actuel des connaissances symphyto-sociologiques le relevé 1 appartient au ***Puccinellio maritimae - Sarcocornietum fruticosae*** Géhu, cependant on peut à la lumière de ce qui précède penser qu'il existe à côté de l'association *typica* une sous-association ***sarcocornietosum deflexae*** ; le relevé 2 appartient quant à lui à l'***Halimiono portulacoidis - Puccinellietum maritimae*** Géhu. Comme nous le signalons en 1996 les groupements situés à un niveau topographiquement supérieur appartiennent à des ensembles fragmentaires de l'***Elytrigio athericae - Suaedetum verae*** Géhu et de l'***Artemisietum maritimae*** Braun-Blanquet, associations du haut schorre sec et nitrophile.

3 - De la falaise à la Croix des Galets

Sur le bord du chemin goudronné, sur un mélange de sable et de galets recouvrant les argiles du Cénomaniens on observe : *Sonchus maritimus* subsp. *maritimus*, *Polygonum maritimus*, *Melilotus indica*, *Cochlearia danica*, ainsi que des espèces de deux ensembles déjà reconnus mais ici pas très bien individualisés : le ***Beto - Atriplicetum laciniatae*** avec *Atriplex laciniata*, *Cakile maritima* subsp. *maritima*, *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, et l'***Euphorbio - Elytrigietum boreo-atlanticae*** avec *Elytrigia juncea* subsp. *boreo-atlantica* et *Euphorbia paralias*. En revenant vers la Pointe de Surgères on note la présence à l'est du chemin :

- *Anchusa azurea*, espèce aux fleurs d'un beau bleu la distinguant tout de suite d'*Anchusa arvensis* subsp. *arvensis* (= *Lycopsis arvensis* L.) dont les fleurs sont d'un bleu pâle ;

- *Matthiola sinuata* : un seul mais très bel individu de cette « giroflée » de la dune mobile (**Euphorbio - Ammophiletum arenariae** Tüxen) pourtant absente ici ;

- *Vicia narbonensis* : une dizaine de pieds de cette espèce spectaculaire, protégée en Poitou-Charentes, ont été observés ici en pleine floraison.

Nous arrivons ainsi dans une dépression humide située au fond de la baie Saint-Lancée, dont la plus grande partie est occupée par une prairie saumâtre du **Carici divisae - Lolietum perennis** de Foucault avec : *Carex divisa*, *Iris spuria* subsp. *maritima*, *Alopecurus bulbosus*, *Lolium perenne*, *Trifolium squamosum*, *Oenanthe silaifolia*... Sur le fond humide d'anciens marais salants on a observé *Ranunculus baudotii* avec sa forme type à deux sortes de feuilles et sa forme terrestre avec seulement des feuilles aériennes. Sur le bord du sentier menant à la Croix des Galets est notée la présence de *Coronopus didymus*.

Au niveau du monument aux prêtres déportés pendant la Révolution (Croix des Galets) se développe une pelouse basse sur un sable coquillier où des espèces de la dune fixée (**Artemisio maritimae - Ephedretum distachyae** Géhu et Sissingh) comme *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*, ici très abondant, *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*, *Medicago littoralis* se mêlent à :

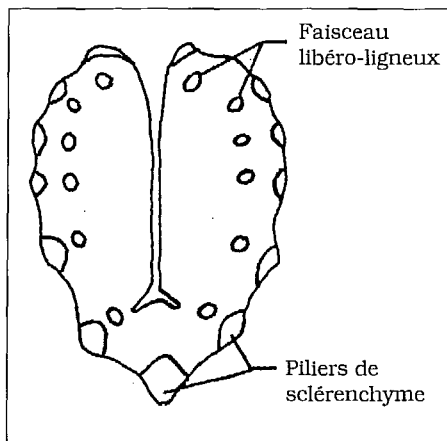
- un certain nombre de thérophytes de l'alliance du **Thero - Airion** comme : *Arenaria serpyllifolia*, *Silene conica* subsp. *conica*, *Trifolium dubium*, *Trifolium scabrum*, *Bromus hordeaceus* subsp. *hordeaceus*, *Vulpia ciliata* subsp. *ambigua*, *Valerianella eriocarpa*, *Vicia sativa* subsp. *sativa* ;

- ainsi que : *Muscari comosum*, *Ophrys* gr. *sphogodes* (à floraison dépassée), *Iris spuria* subsp. *maritima*, *Plantago lanceolata*, *Salvia verbenaca*, *Centaurea aspera* subsp. *aspera*, *Linum bienne*, *Dactylis glomerata*, *Sedum acre*, *Silene otites*, *Hypochoeris radicata*...

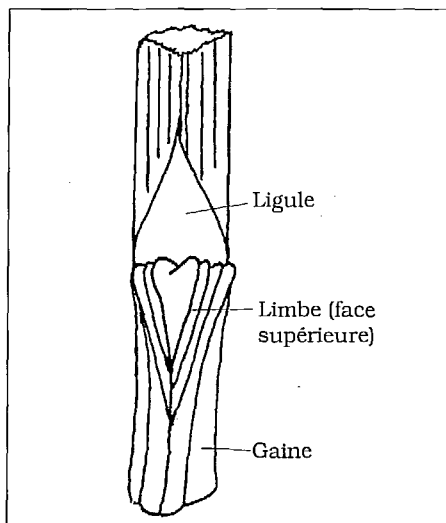
En bordure de cette pelouse on a noté la présence de : *Echium asperrimum*, *Bellis perennis*, *Geranium rotundifolium*, *Brassica nigra*, *Prunus spinosa*.

II - Les bords de la Charente à Saint-Laurent-de-la-Prée

Un passage rapide à la Pointe de la Parpagnole avait pour but de montrer aux participants *Puccinellia foucaudi* Holmberg. La station de ce taxon était très dégradée et la plante n'atteignait pas la très grande taille notée lors de notre visite de juin 1994. Cette dégradation du site est certainement due d'une part à l'ouragan du 27 décembre 1999, d'autre part à des engins motorisés ayant laissé leurs traces (chasseurs ? pêcheurs des nombreux carrelets installés dans ce secteur ?).



Puccinellia foucaudi Holmberg
Coupe transversale de la feuille
dans sa partie moyenne



Puccinellia foucaudi Holmberg

III - Le cordon littoral d'Yves

Le cordon littoral se développant entre les Boucholeurs et la Pointe du Rocher à Yves est constitué par des galets auxquels succèdent vers l'intérieur des sables coquilliers holocènes puis des marnes du Kimméridgien. Une dépression lagunaire se développe à partir du Marouillet vers le nord-ouest parallèlement au cordon de galets : une grande partie de cette zone correspond à la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Yves. C'est au niveau des Trois Canons que nous avons terminé cette journée. Nous pensions voir *Trigonella gladiata* que nous avons observé ici en 1996 en compagnie de R. DAUNAS, mais malgré nos recherches nous n'avons pas retrouvé cette petite Papilionacée méridionale qui se trouve ici en compagnie de *Veronica austriaca* subsp. *vahlII* dont nous n'avons noté que quelques pieds de petite taille, la plante nous ayant semblé nettement plus basse et moins abondante qu'en 1996. Les autres espèces présentes appartiennent aux pelouses sèches des **Festuco - Brometea** Braun-Blanquet et Tüxen : *Festuca marginata* subsp. *marginata*, *Teucrium chamaedrys*, *Seseli montanum* subsp. *montanum*, *Bupleurum baldense* subsp. *baldense*, *Thymus praecox*, *Trifolium scabrum* se développant ici sur des marnes kimméridgiennes.

A également été observée une végétation de friches thermophiles sur la face interne du cordon de galets non loin d'une colonie de vacances avec : *Lepidium campestre* (très abondant), *Brassica nigra*, *Raphanus raphanistrum* subsp. *raphanistrum*, *Hirschfeldia incana*, *Rapistrum rugosum* subsp. *rugosum*, *Diploaxis tenuifolia*...